

Nouvelles stations d'*Oenanthe peucedanifolia* à Martilly et Straimont (Herbeumont, vallée de la Vierre ardennaise)

Serge ROUXHET et Jacqueline SAINTENOY-SIMON

INTRODUCTION

Dans le cadre du nouveau programme de développement des mesures agri-environnementales en Région wallonne, plusieurs prospections de prairies dans la vallée de la Vierre ardennaise ont permis de découvrir ou de redécouvrir trois stations d'une ombellifère rarissime, *Oenanthe peucedanifolia* POLLICH. Cette espèce observée dans plusieurs parcelles en juin 2005 et 2006 au sein des carrés IFBL : L6.17.42, L6.17.44, L6.18.33, L6.28.11, n'avait plus été mentionnée en Ardenne et notamment dans cette région (fig. 1), depuis plus de 40 ans (d'ANSEMBOURG et al. 1967).

CADRES PHYSIQUE ET BIOLOGIQUE

Ces trois stations sont situées à proximité des villages de Menugoutte, Martilly et Straimont en Ardenne méridionale, au sein de prairies de la plaine alluviale de la Vierre. Dans ce secteur, la rivière serpente vigoureusement, traversant différentes assises du Siegenien (Dévonien inférieur). Une large plaine alluviale (100 et 250m) s'y est développée et est encore principalement occupée par des prairies reposant sur des sols alluvionnaires. L'altitude est comprise entre 350 et 355m.

La grande qualité biologique des habitats prairiaux et forestiers de cette vallée a bien été mise en évidence lors de la désignation des sites Natura 2000, couvrant une grande partie de la vallée et de ses affluents: les sites « Haute Vierre – BE 34047 » et « Basse Vierre – BE 43049 ».

VÉGÉTATION

L'aspect printanier de la végétation de ces prairies est marqué par la floraison encore assez abondante de la jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*) suivie un peu plus tard, par celle de la bistorte (*Polygonum bistorta*). Dès le début de l'été, le couvert

herbacé apparaît assez maigre et toujours assez coloré avec les tons pourpres de la houlque laineuse (*Holcus lanatus*), de l'oseille (*Rumex acetosa*) et de l'agrostis des chiens (*Agrostis canina*) dans les zones plus humides; les tons roses du lychnis fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*) et de la bistorte (*Polygonum bistorta*); les tons jaunes des renoncules âcre, rampante et flammette (*Ranunculus acris*, *R. repens*, *R. flammula*).

L'examen du tableau de relevés floristiques, présenté ci-après sur base des groupes écologiques, montre une différence assez marquée entre la parcelle de Straimont nettement moins humide que celles de Martilly et Menugoutte.

On remarque en effet que dans la parcelle de Straimont, aucune espèce hygrophile n'est vraiment présente excepté l'oenanthe et la canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*). Cette prairie dérive très certainement du *Polygono-Deschampsietum*, typique des prairies alluviales bien ressuées du massif ardennais; groupement quasi disparu, largement amélioré par drainage, sursemis et amendements. On remarque d'ailleurs très bien dans ce cas, la présence significative des espèces du *Cynosurion* et des généralistes des prairies (*Arrhenatheretalia*).

Les deux autres sites, Martilly et Menugoutte, apparaissent comme nettement plus humides avec la présence d'espèces des bas-marais telles que l'agrostis des chiens (*Agrostis canina*) assez abondant, le populage des marais (*Caltha palustris*), les laïches aiguë et noire (*Carex acuta*, *C. nigra*), le jonc à tépales aigus (*Juncus acutiflorus*), la violette des marais (*Viola palustris*), le scorzonère des prés (*Scorzonera humilis*, autre espèce protégée et menacée, présente sur le site de Straimont, hors relevés) et la quasi absence des espèces typiques du *Lolio-Cynosuretum*.

Par contre, on note ici la présence du brome en grappes (*Bromus racemosus*), caractéristique des prairies de fauche fraîches améliorées de l'alliance

du *Bromion racemosi*. Cependant, il est difficile de rattacher ce groupement sur base d'un si petit nombre de relevés, à une des associations habituellement connues de cette alliance : le *Colchico-Brometum* et le *Senecio-Brometum*. La première présente un cortège d'espèces nettement neutrophile à calciphile, totalement absent de nos relevés ; la seconde présente plus de similitudes, mais *Senecio aquaticus* n'y est pas noté (aucune donnée sur toute cette portion de la vallée). Par ailleurs, *Polygonum bistorta* est encore observé pratiquement dans toutes les prairies alluviales de la Vierre, ce qui indique un caractère sub-montagnard, absent du *Senecio-Brometum*, association plutôt planitiaire.

PROTECTION ET GESTION

Bien que ces parcelles soient incluses dans les sites NATURA 2000 «Haute et Basse Vierre», cela ne les protège en principe actuellement, que par rapport au respect des exigences relatives à NATURA 2000 (Article 28, alinéa 2 du décret du

6/12/2001).

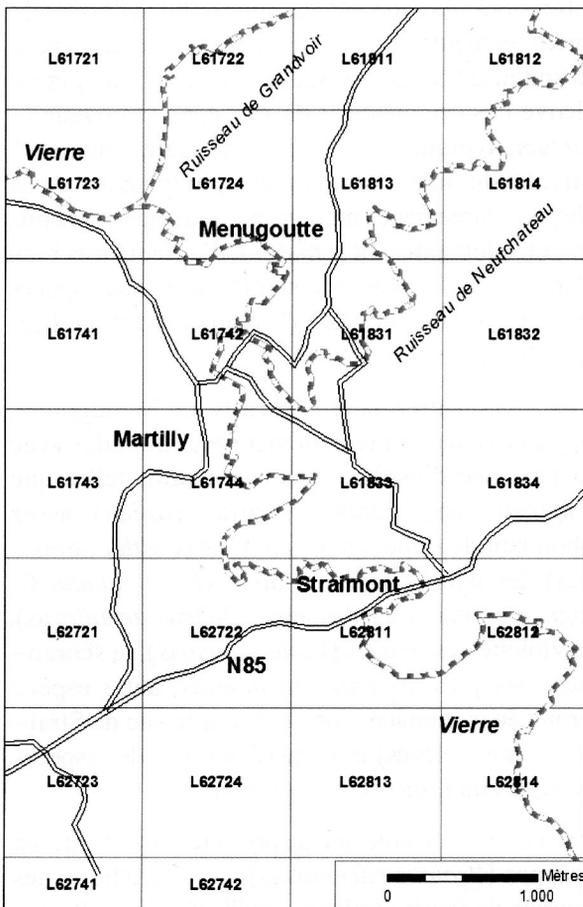
En ce qui concerne les agriculteurs, dans le cadre du domaine «environnement de la conditionnalité», les interdictions de labour, de drainage, d'usage d'herbicides, d'arrachages d'arbres ou de haies sont précisées.

Afin de garantir une protection plus forte et surtout plus rapide de ces parcelles, deux solutions pouvaient être envisagées : soit le rachat et la mise en réserve naturelle, soit l'accès direct aux « Mesures Agri-Environnementales » (ce qui n'exclut pas par la suite, la démarche de protection via la mise en réserve naturelle). Les parcelles de Straimont et Martilly sont dès à présent sous contrat « MAE – Prairie de haute valeur biologique » avec les exploitants agricoles concernés. Cela signifie, qu'après discussion avec l'agriculteur, celui-ci accepte de gérer sa parcelle de façon extensive, moyennant une subvention annuelle de 450 euros/ha. Le cahier des charges de cette mesure impose une série de conditions générales (aucun apport de fertilisants et amendements, drainage interdit, aucun affouragement (= approvisionnement en fourrage du bétail) dans la parcelle, maintien de 10% minimum de bande refuge non fauchée en cas de fauche en première gestion....

D'autre part, un cahier des charges spécifique est élaboré pour chaque parcelle précisant les dates d'intervention (fauche ou pâturage) pour la première gestion et éventuellement pour le regain, les charges de bétail maximales à appliquer en cas de pâturage et la localisation la plus adéquate des bandes refuges en cas de fauche.

Pour les parcelles de la Vierre, une fauche pourra être effectuée après le 15 juillet avec maintien des bandes refuges en lisière de bois feuillus. Le regain pourra, soit être fauché après le 1 septembre, avec maintien de la moitié de la bande refuge soit être pâturé après la même date avec une charge de 3 UGB (Unité de Gros Bétail) / ha pendant un mois maximum. Cette charge est modulable en fonction du cheptel de l'agriculteur et de la météo (ex. : doublement de la charge et réduction de moitié du temps de pâturage, ou l'inverse) ; les pratiques appliquées devant être transcrites annuellement dans un tableau de gestion, afin de mieux comprendre par la suite l'évolution de la végétation.

Figure 1.- Localisation de cette portion de la vallée de la Vierre et carrés I.F.B.L.



Espèce caractéristique des prairies humides et faiblement acides, *Oenanthe peucedanifolia* POLLICH, l'oenanthe à feuilles de peucedan, est une *Apiaceae* strictement protégée (plante menacée de Wallonie) (Annexe VIb du décret du Gouvernement wallon du 06.12.2001).

C'est une plante vivace, haute de 40 à 70 cm, assez grêle, fleurissant en été (mai-juillet). Ses fleurs sont blanches, rassemblées en ombelles à 5-10 rayons et à involucre nul ou à 1 (parfois 2-4) bractées. Ses fruits elliptiques, atténués aux deux extrémités, forment une tête subglobuleuse dense. Ses feuilles sont toutes divisées en lanières linéaires. Elle développe des tubercules ovoïdes, faiblement et brusquement rétrécis à leur point d'attache à la base de la tige. Sa tige est creuse. Ses fruits et ses racines sont toxiques.

La tige toujours creuse et l'involucre à 0-1 bractée, au lieu de 3-8 chez *Oenanthe lachenalii*, permet la distinction des deux espèces sans arracher les tubercules.

Sa distribution couvre l'Europe occidentale, méridionale et centrale jusqu'aux Balkans, et l'Afrique du Nord.

En Belgique, d'après LAWALRÉE et DELVOSALLE (1969), elle existait autrefois dans les districts flamand (six localités), campinien (Tongerlo), picardo-brabançon (cinq localités), mosan (dix localités), ardennais (six localités du sud du district), et lorrain (six localités). Cependant, d'après FABRI (1993), la plante aurait été occasionnelle dans le district maritime et les localités des districts flamand et campinien résulteraient de confusions avec *Oenanthe silaifolia*. La plante a disparu de la Région flamande et n'est plus reprise dans l'Atlas van de Flora van Vlaanderen en het Brussels gewest (2006).

En Wallonie, d'après le Prodrôme (DURAND 1899), l'espèce existait dans 25 localités : à Freylange, Habay-la-Neuve, Orsainfaing (Villers-sur-Semois), Rulles, Marbehan, env. de Virton, vallée de la Semois entre Dohan et Bouillon, Dohan, Bouillon, Auby, Botassart, Frahan, entre Neufchâteau et Warmifontaine, env. de Marche, Baillonville, Bauce (Malonne), Andenne, Tihange, île Moncin,

Une partie seulement de ces localités est représentée dans BR (herbiers du Jardin botanique national de Belgique) : districts :

- brabançon : Tournai (s.d. COEMANS);
- mosan : Charleroi (1890 LOCHENIES), Roselies (1882 WATHELET), Marche (1860-61, CRÉPIN),
- ardennais : entre Bouillon et Dohan (1866, DELOGNE), Grappfontaine (1907, VERHEGGEN), Straimont (1960, DELVOSALLE), entre Neufchâteau et Warmifontaine (1872, COUTURIER), Marbehan (1883, HENNEN), Habay (1864, BOMMER), Heinstert (1909, BALTER)
- et enfin lorrain : Orsainfaing (1864, BOMMER), Virton (1864, CRÉPIN) (FABRI 1993).

En 1969, la situation de la plante est très critique. LAWALRÉE et DELVOSALLE signalent qu'elle n'est plus connue que des districts picardo-brabançon (une localité), ardennais (une localité) (Straimont, obs. DELVOSALLE 1960 et D'ANSEMBOURG 1962, NDLR) et lorrain (une localité) (Sainte-Marie-sur-Semois) (PARENT 1969, herb. DUVIGNEAUD 1968, NDLR). FABRI (1993) considère la plante comme probablement disparue. Cependant, une localité avait encore été signalée par PARENT (1973) à Sampont, à l'ouest du village, au bord de la Tortue (ou Tortue), un peu au sud de la route romaine (1970).

Depuis 1980, on n'a plus observé la plante que dans la vallée de la Vierre (district ardennais, 4 cases, deux localités : Martilly et Straimont) et en Gaume (district lorrain, 4 cases, 3 localités : Tintigny, Etalle, Habay) :

- L7.42 : Tintigny, Ansart, dans la station de *Serratula tinctoria*, au sein de la réserve naturelle d'Ardenne et Gaume (KERGER et al. 1994);
- L7.43 : Tintigny, Harinsart, Sous les Monts, réserve naturelle RNOB, prairie de la plaine alluviale de la Semois (obs. Y. STORDER) (KERGER et al. 1994);
- L7.43.34 : Etalle, réserve naturelle des Abattis (réserve naturelle RNOB), coupe forestière (GODEFROID et VERHELPE 1999);
- L7.45 : Habay, Hachy, Rodenbach (obs. OVERAL 1980) (PARENT et THOEN 1982). Cette station assez ancienne devrait être recherchée.

Parcelles *	St 1	St 2	St 3	Ma 1	Ma 2	Ma 3	Me
Numéro relevé	1	2	3	1	2	3	1
Nombre d'espèces	24	26	24	22	23	20	17
Espèces généralistes des prairies de fauche fertilisées							
<i>Heracleum sphondylium</i>	.	+
Espèces généralistes des prairies de fauche peu fertilisées							
<i>Festuca pratensis</i>	3	3	2	1	.	.	2
<i>Trifolium pratense</i>	1	1
Espèces généralistes des prairies de fauche (groupe sub-montagnard)							
<i>Polygonum bistorta</i>	4	2	2	1	.	1	1
Espèces généralistes des prairies							
<i>Achillea millefolium</i>	+
<i>Ajuga reptans</i>	1	.
<i>Cardamine pratensis</i>	1	1	1	1	1	1	1
<i>Centaurea jacea</i>	.	+	1	1	.	.	.
<i>Cerastium fontanum</i>	1	1	1
<i>Holcus lanatus</i>	2	2	2	1	1	1	2
<i>Plantago lanceolata</i>	+	1	2
<i>Poa trivialis</i>	1	1	2	1	1	1	1
<i>Ranunculus acris</i>	1	1	1	1	.	2	1
<i>Rumex acetosa</i>	1	2	2	1	1	1	1
<i>Taraxacum sp.</i>	1	1	1
<i>Veronica chamaedrys</i>	1	+	1
<i>Vicia cracca</i>	+
Espèces généralistes des prairies peu fertilisées et transgressives des pelouses semi-naturelles (groupe acidophile)							
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	1	2	2	2	2	3	3
<i>Festuca rubra</i>	2	2	2	1	.	.	.
<i>Stellaria graminea</i>	+	+
<i>Rhinanthus minor</i>	+	.	.
Espèces des prairies humides (groupe acidophile à neutrophile)							
<i>Agrostis canina</i>	.	.	.	4	5	4	4
<i>Alopecurus geniculatus</i>	1	.
<i>Bromus racemosus</i>	.	.	.	1	1	.	.
<i>Caltha palustris</i>	1	.	+
<i>Carex acuta</i>	1	.
<i>Carex nigra</i>	2	1	.
<i>Carex ovalis</i>	1	.
<i>Deschampsia cespitosa</i>	1	1	2	.	1	.	.
<i>Filipendula ulmaria</i>	+	.	+	1	+	.	.
<i>Galium uliginosum</i>	1	.	.
<i>Glyceria fluitans</i>	.	.	.	1	1	.	.
<i>Juncus acutiflorus</i>	.	.	.	3	1	.	.
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	.	.	.	1	1	1	1
<i>Myosotis scorpioides</i>	.	.	.	+	+	.	1
<i>Oenanthe peucedanifolia</i>	.	1	1	1	1	+	1
<i>Ranunculus flammula</i>	.	.	.	2	2	1	1
<i>Viola palustris</i>	1	.	.
Espèces généralistes des prairies pâturées							
<i>Alopecurus pratensis</i>	.	1	1	2	1	+	3
<i>Cynosorus cristatus</i>	2	2	1
<i>Leontodon autumnalis</i>	.	+
<i>Lolium perenne</i>	1	1	2
<i>Ranunculus repens</i>	2	2	1	3	3	4	3
<i>Trifolium repens</i>	1	1	1	1	1	1	1
Espèces rudérales et nitrophiles							
<i>Cirsium vulgare</i>	+	+
<i>Poa annua</i>	.	.	1
<i>Urtica dioica</i>	.	.	+

* Parcelles : Straimont, Martilly, Menugoutte – Relevés effectués le 9/06/2006 sur des placettes de 5 m².

Tableau des relevés floristiques des prairies alluviales à *Oenanthe peucedanifolia* de la Vierre

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- D'ANSEMBOURG, V., DE ZUTTERE, P., LOUETTE, A., MATAGNE, G. et PARENT G.H., 1967.- Quelques plantes vasculaires intéressantes de l'Ardenne méridionale et du district jurassique. *Lejeunia*, N.S. **44**, 47 pp.
- DURAND, T., 1899.- Prodrôme de la Flore belge, III. Phanérogames. Bruxelles, Castaigne, 1112 pp.
- FABRI, R., 1991.- *Oenanthe peucedanifolia* - *Oe. silaifolia* (Apiaceae), une confusion tenace. Notes sur deux autres *Oenanthe* de la flore belge. *Belg. Journ. Bot.*, **124/1** : 47-59.
- FABRI, R., 1993.- Flore générale de Belgique. Spermatophytes. Vol. V, fasc. 2. (*Umbelliferae*). Meise, Jardin botanique national de Belgique, 360 pp.
- GODEFROID, S. et VERHELPEN, B., 1999.- Nouvelles observations de taxons rares en Wallonie et à Bruxelles. *Adoxa*, **23** : 23-24.
- KERGER, M.-T., PARENT, G.H. et THOEN, D., 1994.- Notes chorologiques et écologiques sur la flore vasculaire de la province de Luxembourg (Belgique) et des régions limitrophes. *Lejeunia*, N.S. **145**, 86 pp.
- LAMBINON, J., DELVOSALLE, L. et DUVIGNEAUD, J. (coll. D. GEERINCK, J. LEBEAU, R. SCHUMACKER et H. VANNEROM), 2004.- Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes). Cinquième édition. Meise. Editions du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, 130 pp. + 1167 pp.
- LAWALRÉE, A. et DELVOSALLE, L., 1969.- Ptéridophytes et Spermatophytes rares, disparus ou menacés de disparition en Belgique. In DELVOSALLE, L., DEMARET, F., LAMBINON, J. et LAWALRÉE, A., 1969.- Plantes rares, disparus ou menacés de disparition en Belgique : l'appauvrissement de la flore indigène. Bruxelles, Minist. Agric., Adm. Eaux et Forêts, Serv. Conserv. Nature, *Travaux*, **4**, 129 pp. (pp. 23-86).
- PARENT, G.H., 1973.- Notes chorologiques et écologiques sur la flore de la province de Luxembourg. *Lejeunia*, N.S., **68** : 88 pp.
- PARENT, G.H., 2004.- Atlas des plantes rares de la Lorraine (départements 54, 55, 57, 88) et des territoires adjacents. *Adoxa*, Hors série numéro 2 - août 2004, 76 pp.
- PARENT, G.H. et THOEN, D., 1982.- Notes chorologiques et écologiques sur la flore vasculaire de la province de Luxembourg (Belgique). *Lejeunia*, N.S. **108** : 41 pp.
- SAINTENOY-SIMON et coll., 2006.- site Internet : <http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/especes/ecologie/plantes/listerouge/>
- VAN LANDUYT, W., HOSTE, Y., VANHECKE, L., VAN DEN BREMT, P., VERCRUYSSSE, W. & DE BEER, D. 2006.- Atlas van de Flora van Vlaanderen en het Brussels Gewest. Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek, Nationaal Plantentuin van België & Flo.wer. p.875.



Oenanthe peucedanifolia.

Photo de l'auteur.

Serge ROUXHET
Baneux, 2b

B - 7990 Lierneux

Jacqueline SAINTENOY-SIMON
rue A. Roland, 61

B - 1030 Bruxelles